

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 03032 Numéro SIREN : 453 079 766 Nom ou dénomination : A.R.C.
--

Ce dépôt a été enregistré le 29/01/2020 sous le numéro de dépôt B2020/002758

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2019	Net 30/06/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	47 938	16 537		280
Fonds commercial (1)	12 000		12 000	12 000
Autres immobilisations incorporelles	27 594	1 981	25 613	26 875
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	132 723	92 268	40 455	43 539
Autres immobilisations corporelles	417 142	252 817	164 324	198 011
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations	24 938		24 938	13 111
Autres titres immobilisés	9 996		9 996	9 996
Prêts	8 840		8 840	
Autres immobilisations financières	31 529		31 529	29 333
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	712 700	363 603	349 096	333 145
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 602 619	42 077	1 560 542	2 179 372
Autres créances	384 823		384 823	297 192
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 097 489		1 097 489	645 125
Charges constatées d'avance (3)	50 991		50 991	12 983
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 135 921	42 077	3 093 844	3 134 672
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 848 621	405 680	3 442 940	3 467 817
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			2 040	
(3) Dont à plus d'un an (brut)			50 492	601 899

Bilan passif

	30/06/2019	30/06/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	200 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 000	17 384
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	6 400	5 880
Autres réserves	702 202	702 086
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	130 287	209 252
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 058 888	1 134 602
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	56 548	56 548
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	56 548	56 548
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	712 531	410 907
Emprunts et dettes financières diverses (3)	40 653	12 053
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	692 125	815 225
Dettes fiscales et sociales	870 799	1 011 348
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	11 396	27 134
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	2 327 504	2 276 667
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 442 940	3 467 817
(1) Dont à plus d'un an (a)	476 147	163 592
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 851 357	2 113 075
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	68 000	257 766
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Annexe 

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS A.R.C.SOCOBAT EXPERTISES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2019, dont le total est de 3 442 940 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 130 287 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

■ Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Autres immobilisations incorporelles : 16 à 22 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 4 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

/// Règles et méthodes comptables

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 49 196 € a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	12 000			12 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	44 186	37 240	5 893	75 532
Immobilisations incorporelles	56 186	37 240	5 893	87 532
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	112 761	19 962		132 723
- Instal.générales, agencements aménagements divers	146 299	23 625		169 924
- Matériel de transport	79 089			79 089
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	151 893	20 069	3 833	168 129
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	490 042	63 656	3 833	549 865
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	13 111	11 826		24 938
- Autres titres immobilisés	9 996			9 996
- Prêts et autres immobilisations financières	29 333	12 396	1 360	40 369
Immobilisations financières	52 440	24 222	1 360	75 303
ACTIF IMMOBILISE	598 667	125 119	11 087	712 700

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	37 240	63 656	24 222	125 119
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	37 240	63 656	24 222	125 119
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	5 893	3 833	1 360	11 087
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	5 893	3 833	1 360	11 087

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/06/2019
Éléments achetés	12 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	12 000

Le fonds commercial a été acquis le 28 février 2018 à Monsieur Alaya.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Av début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 030	7 381	5 893	18 518
Immobilisations incorporelles	17 030	7 381	5 893	18 518
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	69 222	23 046		92 268
- Instal.générales, agencements aménagements divers	68 887	20 047		88 934
- Matériel de transport	52 576	14 795		67 370
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	57 808	42 539	3 833	96 514
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	248 492	100 427	3 833	345 085
ACTIF IMMOBILISE	265 522	107 808	9 727	363 603

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 103 739 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	24 938		24 938
Prêts	8 840	2 040	6 800
Autres	31 529		31 529
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 602 619	1 552 127	50 492
Autres	384 823	384 823	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	50 991	50 991	
Total	2 103 739	1 989 981	113 758
Prêts accordés en cours d'exercice	10 200		
Prêts récupérés en cours d'exercice	1 360		

Produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR	258 276
FOURNISSEURS, AAR	25 065
ORGAN. SOC. - PROD. A RECEVOIR	1 000
C/C INTERETS COURUS	220
Total	284 561

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	235 219	42 077	235 219	42 077
Total	235 219	42 077	235 219	42 077
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		42 077	235 219	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 200 000,00 € décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 20,00 €

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	56 548				56 548
Total	56 548				56 548
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Un ancien salarié réclame des dommages et intérêts pour licenciement injustifié. Le montant provisionné correspond à l'intégralité de ses demandes.

La procédure est toujours en cours.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 327 504 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	68 000	68 000		
- à plus de 1 an à l'origine	644 531	170 016	474 515	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 632		1 632	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	692 125	692 125		
Dettes fiscales et sociales	870 799	870 799		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	50 417	50 417		
Produits constatés d'avance				
Total	2 327 504	1 851 357	476 147	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	600 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	108 610			
(**) Dont envers les associés				

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	555 940	555 940	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	555 940	555 940	

Deux emprunts sont garantis par un nantissement du fonds de commerce de la société A.R.C.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNIS./FACT. NON PARVENUES	139 192
DETTES PROVISIONNEES POUR C.P.	153 149
PERSONNEL AUTRES C.A.P.	9 920
CHARGES SOC.S/ CP A PAYER	59 558
ORGANISMES SOCIAUX - C.A.P.	19 710
ETAT CHARGES A PAYER	19 607
Total	401 135

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Loyers	12 877		
Frais de séminaires et salons	27 942		
Frais internet et télécom	6 472		
Médecine du travail	2 750		
Cotisations	950		
Total	50 991		

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en €
Effets escomptés non échus	
<i>Intérêts sur emprunt garanti</i>	11 993
Avals et cautions	11 993
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	13 885
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Redevances à payer sur locations financières</i>	339 642
<i>Intérêts sur emprunt</i>	663
Autres engagements donnés	340 305
Total	366 183
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
<i>Redevances de crédit-bail</i>	13 885
Autres engagements reçus	13 885
Total	13 885
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 11 571 €

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Le montant des engagements retraite est non significatif.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (art 244 quater C du CGI) dont a bénéficié l'entreprise au titre de l'exercice, a été intégralement utilisé à l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

A.R.C.
Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 euros
Siège social : 17 Chemin du Charroi, 69300 CALUIRE ET CUIRE
453 079 766 RCS LYON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 12 DECEMBRE 2019

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 juin 2019

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2019 s'élevant à 130.286,55 euros de la manière suivante :

A titre de dividendes, à l'associée unique soit la somme de	100.000,00 euros
Le solde, au compte « autres réserves » soit le somme de	30.286,55 euros

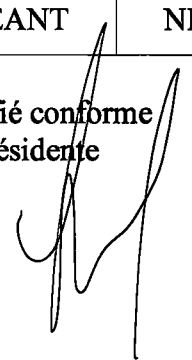
Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

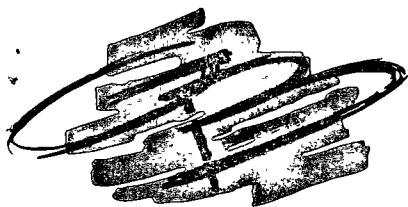
Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100.000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30 juin 2018	206.000 €	NEANT	NEANT
30 juin 2017	NEANT	NEANT	NEANT
30 juin 2016	NEANT	NEANT	NEANT

Certifié conforme
La Présidente





BLANC et ASSOCIÉS
AUDIT

Jean-Sébastien BLANC

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

Expert comptable
Inscrit au tableau de l'ordre - Région Rhône-Alpes

A.R.C.

17 Chemin du Charroi
69300 CALUIRE-ET-CUIRE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 30/06/2019

BLANC ET ASSOCIÉS AUDIT

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRE AUX COMPTES MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE LYON
SARL A ASSOCIÉ UNIQUE AU CAPITAL DE 50 000 Euros - RCS ROANNE 484 798 533
B.P. 262 - 6 RUE GILBERTÈS - 42301 ROANNE CEDEX
TÉL. 04 77 72 91 11 - TÉLÉCOPIE 04 77 70 38 75 - E.mail : contact@fbea.fr

A.R.C.

SAS au capital de 200 000 euros
17 Chemin du Charroi – 69300 CALUIRE-ET-CUIRE
453 079 766 RCS LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30/06/2019

A l'assemblée générale de la société A.R.C.,

Impossibilité de certifier

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, il nous appartient d'effectuer l'audit des comptes annuels de la société A.R.C. relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous sommes dans l'impossibilité de certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. En effet, en raison de l'importance du point décrit dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier », nous n'avons pas été en mesure de collecter les éléments suffisants et appropriés pour fonder une opinion d'audit sur ces comptes.

Fondement de l'impossibilité de certifier

Nous n'avons pu vérifier le montant des ventes et des créances clients en raison de l'insuffisance, au sein de votre société, des procédures de facturation, d'enregistrement, et de recouvrement des créances. Les montants des ventes et des créances clients figurant dans les

comptes au 30 juin 2019 s'élèvent respectivement à 6 744 930 euros et 1 602 619 euros (net de dépréciation d'un montant de 42 077 euros).

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas d'appréciation complémentaire au point décrit dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier. ».

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'effectuer un audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Nous avons réalisé notre mission dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Fait à Roanne,
Le 24 Novembre 2019

Pour BLANC & ASSOCIES AUDIT

Jean-Sébastien BLANC

BLANC ET ASSOCIES AUDIT SARL
6 rue Gilbertès - BP 262
42301 ROANNE CEDEX
Tél 04 77 72 91 11 - Fax 04 77 70 38 75
Commissaire aux Comptes
RCS ROANNE 484 796 533

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société ou association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2019	Net 30/06/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	47 938	16 537		280
Fonds commercial (1)	12 000		12 000	12 000
Autres immobilisations incorporelles	27 594	1 981	25 613	26 875
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	132 723	92 268	40 455	43 539
Autres immobilisations corporelles	417 142	252 817	164 324	198 011
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations	24 938		24 938	13 111
Autres titres immobilisés	9 996		9 996	9 996
Prêts	8 840		8 840	
Autres immobilisations financières	31 529		31 529	29 333
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	712 700	353 603	349 096	383 145
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 602 619	42 077	1 560 542	2 179 372
Autres créances	384 823		384 823	297 192
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 097 489		1 097 489	645 125
Charges constatées d'avance (3)	50 991		50 991	12 983
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 135 921	42 077	3 093 344	3 134 572
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 848 621	405 680	3 442 940	3 467 817
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			2 040	
(3) Dont à plus d'un an (brut)			50 492	601 899

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Bilan passif

	30/06/2019	30/06/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	200 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 000	17 384
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	6 400	5 880
Autres réserves	702 202	702 086
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	130 287	209 252
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 058 888	1 134 602
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	56 548	56 548
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	56 548	56 548
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	712 531	410 907
Emprunts et dettes financières diverses (3)	40 653	12 053
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	692 125	815 225
Dettes fiscales et sociales	870 799	1 011 348
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	11 396	27 134
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	2 327 504	2 276 667
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 442 940	3 467 817
(1) Dont à plus d'un an (a)	476 147	163 592
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 851 357	2 113 075
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	68 000	257 766
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Annexe 

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS A.R.C.SOCOBAT EXPERTISES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2019, dont le total est de 3 442 940 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 130 287 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Autres immobilisations incorporelles : 16 à 22 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 4 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Règles et méthodes comptables

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 49 196 € a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	12 000			12 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	44 186	37 240	5 893	75 532
Immobilisations incorporelles	56 186	37 240	5 893	87 532
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	112 761	19 962		132 723
- Instal.générales, agencements aménagements divers	146 299	23 625		169 924
- Matériel de transport	79 089			79 089
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	151 893	20 069	3 833	168 129
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	490 042	63 656	3 833	549 865
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	13 111	11 826		24 938
- Autres titres immobilisés	9 996			9 996
- Prêts et autres immobilisations financières	29 333	12 396	1 360	40 369
Immobilisations financières	52 440	24 222	1 360	75 303
ACTIF IMMOBILISE	598 667	125 119	11 087	712 700

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	37 240	63 656	24 222	125 119
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	37 240	63 656	24 222	125 119
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	5 893	3 833	1 360	11 087
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	5 893	3 833	1 360	11 087

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/06/2019
Éléments achetés	12 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	12 000

Le fonds commercial a été acquis le 28 février 2018 à Monsieur Alaya.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 030	7 381	5 893	18 518
Immobilisations incorporelles	17 030	7 381	5 893	18 518
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	69 222	23 046		92 268
- Instal.générales, agencements aménagements divers	68 887	20 047		88 934
- Matériel de transport	52 576	14 795		67 370
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	57 808	42 539	3 833	96 514
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	248 492	100 427	3 833	345 085
ACTIF IMMOBILISE	265 522	107 808	9 727	363 603

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 103 739 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	24 938		24 938
Prêts	8 840	2 040	6 800
Autres	31 529		31 529
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 602 619	1 552 127	50 492
Autres	384 823	384 823	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	50 991	50 991	
Total	2 103 739	1 989 981	113 758
Prêts accordés en cours d'exercice	10 200		
Prêts récupérés en cours d'exercice	1 360		

Produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR	258 276
FOURNISSEURS, AAR	25 065
ORGAN. SOC. - PROD. A RECEVOIR	1 000
C/C INTERETS COURUS	220
Total	284 561

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	235 219	42 077	235 219	42 077
Total	235 219	42 077	235 219	42 077
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		42 077	235 219	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 200 000,00 € décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 20,00 €.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	56 548				56 548
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	56 548				56 548
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Un ancien salarié réclame des dommages et intérêts pour licenciement injustifié. Le montant provisionné correspond à l'intégralité de ses demandes.

La procédure est toujours en cours.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 327 504 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	68 000	68 000		
- à plus de 1 an à l'origine	644 531	170 016	474 515	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 632		1 632	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	692 125	692 125		
Dettes fiscales et sociales	870 799	870 799		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	50 417	50 417		
Produits constatés d'avance				
Total	2 327 504	1 851 357	476 147	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	600 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	108 610			
(**) Dont envers les associés				

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	555 940	555 940	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	555 940	555 940	

Deux emprunts sont garantis par un nantissement du fonds de commerce de la société A.R.C.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNIS./FACT. NON PARVENUES	139 192
DETTE PROVISIONNEES POUR C.P.	153 149
PERSONNEL AUTRES C.A.P.	9 920
CHARGES SOC.S/ CP A PAYER	59 558
ORGANISMES SOCIAUX - C.A.P.	19 710
ETAT CHARGES A PAYER	19 607
Total	401 135

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Loyers	12 877		
Frais de séminaires et salons	27 942		
Frais internet et télécom	6 472		
Médecine du travail	2 750		
Cotisations	950		
Total	50 991		

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en €
Effets escomptés non échus	
<i>Intérêts sur emprunt garanti</i>	11 993
Avals et cautions	11 993
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	13 885
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Redevances à payer sur locations financières</i>	339 642
<i>Intérêts sur emprunt</i>	663
Autres engagements donnés	340 305
Total	366 183
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en €
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
<i>Redevances de crédit-bail</i>	13 885
Autres engagements reçus	13 885
Total	13 885
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 11 571 €.

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Le montant des engagements retraite est non significatif.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (art 244 quater C du CGI) dont a bénéficié l'entreprise au titre de l'exercice, a été intégralement utilisé à l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.